

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 avril 2015

Renouvellement habilitation des formations de l'ESIROI Commission des titres d'Ingénieur

L'ESIROI (Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien) vient de recevoir les conclusions de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) sur le renouvellement de l'habilitation de ses formations d'ingénieurs.

La CTI est un organisme indépendant et paritaire académique/professionnel, chargé d'évaluer toutes les formations d'ingénieurs, de développer la qualité de ces formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. C'est elle qui accrédite toutes les écoles d'ingénieurs françaises qui souhaitent être habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé.

Les conclusions reçues par l'ESIROI font suite à une demande de renouvellement d'habilitation déposée le 15 septembre 2014 auprès du greffe de la CTI, à la mission d'audit de la CTI menée à La Réunion les 20 et 21 novembre 2014 et aux délibérations de la CTI en séance plénière le 11 février 2015. Ces conclusions viennent couronner le travail accompli par l'ensemble des parties engagées dans le développement d'une formation d'ingénieurs de qualité et reconnue à La Réunion.

La CTI a ainsi émis un avis favorable au renouvellement, pour la durée **maximale** de **5 ans** à compter du 1er septembre 2015, de l'accréditation de l'Université de La Réunion à délivrer un diplôme d'ingénieur dans **les spécialités « Agroalimentaire » et « Bâtiment et énergie »**. La spécialité **« Informatique et télécommunications » a été quant à elle accréditée** pour une durée de **1 an**.

La CTI a, par ailleurs, mis en valeur les points forts de l'école notamment l'élaboration par la direction d'une stratégie claire et réaliste. Le nouveau **cycle préparatoire intégré** aux trois spécialités de l'école ainsi que le taux d'encadrement important des élèves ingénieurs ont été clairement mis en exergue. La CTI a aussi souligné le souci de l'adéquation de la formation aux attentes du marché du travail, le soutien actif des entreprises locales et l'adossement à la recherche.

Les nouvelles recommandations formulées par la CTI incitent à l'intensification de la communication autour du positionnement stratégique de l'école sur **l'ingénierie en zone intertropicale** et rappellent la nécessité de son regroupement sur un site unique à Saint-Pierre, dans un environnement technologique fort.

Contact presse : Amandine GEORGE 06 92 24 33 53 amandine.george@univ-reunion.fr